

Le magazine des Finésiens



VILLE DE
FEIGNIES

FEIGNIES INFOS

Marché, patinoire,
parade et feu d'artifice

Noël magique



Dossier
Propreté urbaine : une priorité

Portrait
Dany Petit

DÉCEMBRE À JANVIER



- **1** Le musicien Luc Moraes et les élèves de l'école de cirque O'Clap ont rythmé la cérémonie des vœux du maire
- **2** Patrick Leduc, maire de Feignies, a présenté ses vœux aux Finésiens
- **3** Les enfants ont réinvesti le restaurant scolaire entièrement rénové
- **4** Distribution des livres de Noël aux écoliers
- **5** 1 230 colis distribués aux aînés pour Noël
- **6** Un Geste pour demain offre un chèque de 5 000€ au jeune Noah
- **7** Marché et festivités de Noël au pied du sapin illuminé.



Après deux ans de mandat, un constat s'impose. Conseillers municipaux, adjoints, ou maire, nous devons tous faire preuve en permanence de modestie quant à notre rôle exact en tant qu'élus dans la réussite des projets municipaux.

En effet, les actions que nous impulsions ne sont effectives que si elles rencontrent une réelle adhésion de la part de ceux qui font vivre la commune.

Je pense aux agents communaux qui répondent aux demandes de nos concitoyens et assurent avec professionnalisme un service public de proximité.

Je pense aux responsables et adhérents des associations qui s'impliquent sans compter et forgent le lien social indispensable au bien vivre ensemble.

Je pense bien entendu aux artisans et commerçants qui contribuent à l'animation et à l'attractivité de la cité, tout comme les chefs d'entreprises qui assurent l'emploi de bon nombre de nos concitoyens et participent au développement économique.

Chacun, à sa manière, constitue la vraie force vive de notre cité.

La réussite exemplaire des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale dans notre commune illustre parfaitement cette dynamique vertueuse. Tous unis, enfants, parents, bénévoles des associations, agents communaux et élus ont pleinement fait vivre le devoir de mémoire.

En 2019, le désengagement financier de l'État devrait se poursuivre. La Dotation globale de fonctionnement est ainsi passée de 187 500 € en 2016 à moins 3 836 € en 2018 (DGF négative).

Le nombre de classes des écoles primaires s'annonce stable. La commune devra assurer le dédoublement des classes de CE1.

La deuxième phase de mise en accessibilité des écoles et bâtiments communaux sera engagée. La rue Guynemer sera refaite en 2019, les études sont en cours.

La rue Jean Jaurès entre Feignies et Maubeuge sera aménagée, à partir de **mi-février 2019**, avec bande cyclable et piétonnière, pour un coût estimé à 1,7 million d'euros.

Le LCR A. Croizat sera déconstruit. Partenord étudiera l'extension de l'ex-gendarmerie, rue Cyréaux, et réhabilitera les logements de l'ancienne caserne rue J. Jaurès. Au Village, 10 logements de type « béguinage » sont pressentis.

Les principaux projets économiques de l'année 2019 :

- création d'une vingtaine de parcelles à la Marlière (RD 649) ;
- 350 millions d'euros d'investissements et 219 embauches annoncés à Renault-MCA.
- un village de commerces au giratoire de l'As de Trèfle ;
- Clos-Sambre s'installera aux Fonds Saint Jacques, et Liard à la Cité de l'entreprise.

Georges Bernanos disait « On ne subit pas l'avenir, on le fait. »

Restons mobilisés et attentifs pour construire ensemble notre avenir et non le subir.

Je vous souhaite une belle et heureuse année 2019 !

Patrick LEDUC
Maire de Feignies

Sommaire

ACTUALITÉS 4

- Les bénévoles des Restos du Cœur aident 211 personnes
- Les médaillés et retraités du personnel communal
- Du nouveau pour les compteurs d'eau et électriques

ACTUALITÉS 5

- Succès pour le village et les festivités de Noël

ACTUALITÉS 6

- Festival Harpe en Avesnois du 26 février au 16 mars
- Fibre optique : où en est-on ?
- Réunion sur la participation citoyenne le 1^{er} mars

DOSSIER 7

La propreté du cadre de vie, un challenge permanent

PORTRAIT 11

Dany Petit

EXPRESSION LIBRE 12

INFOS PRATIQUES 13

- Nouveaux horaires à la médiathèque
- Etat civil
- Travaux bruyants

AGENDA 14-15



FEIGNIES INFOS 142 Février-Mars 2019

Bimestriel d'information de la Ville de Feignies
Mairie de Feignies Place Charles de Gaulle 59750 FEIGNIES

Directeur de la publication : Patrick Leduc, Maire de Feignies
Directeur de la culture et de la communication : Gilles Souris
Responsable de la rédaction : Alain Dehoze
Comité de rédaction : P. Leduc, E. Lavallée, G. Gaberthon, B. Jouniaux, J.-C. Wasterlain, J. Parent, M. Lemoine, A.-M. Putzeys, P. Thiéry, E. Gavieiro, J. Delvaux, V. Lottiaux, R. Thouvenin, N. Alouache, A. Durigneux, S. Monier, J.-M. Zèques.

Rédaction, photos et mise en page : Service communication de la Ville de Feignies : Alain Dehoze et Franck Chambre
Conception graphique : Agence 360°
Impression : Roué Jeumont - Certifié Imprim'vert
Imprimé sur papier certifié Pefc - Tirage 3 200 exemplaires
Distribué gratuitement à domicile par les agents municipaux.

Contact : communication@ville-feignies.fr 03 27 68 39 04
www.ville-feignies.fr

CET HIVER, LES BÉNÉVOLES DES RESTOS DU CŒUR AIDENT 211 PERSONNES CHAQUE SEMAINE

L'hiver dernier, l'antenne finésienne a accueilli pendant 16 semaines 190 personnes ayant accès à l'aide alimentaire, dont 6 bébés. L'été, pendant 32 semaines, c'est grâce à la grande collecte de mars 2018, et à celles de pains, fruits et légumes mise en place par les bénévoles que les Restos ont pu aider 72 personnes. Soit un total pour la campagne 2017-2018 de 36 736 repas distribués sous forme de denrées alimentaires à cuisiner chez soi, et de produits d'hygiène et pour bébés. Un tiers des personnes aidées vivent seules, une proportion stable depuis plusieurs années.



Depuis le début de la nouvelle campagne d'hiver en novembre, ce sont déjà 211 personnes dont 4 bébés qui sont aidées chaque semaine. « Cette année, beaucoup de nouvelles familles ont poussé pour la première fois la porte des Restos » précisent la

responsable, Mme Fontaine, et son adjointe, Mme Lequeux. Coin café, vestiaire, coin enfants et fête de Noël amènent un supplément de partage et de convivialité. La collecte nationale des Restos aura lieu les 8, 9 et 10 mars dans tous les

magasins, soyez généreux, dans la mesure de vos possibilités.

Les inscriptions sont encore possibles le mercredi matin uniquement, de 10h à 11h au Centre Emile Colmant.

LES MÉDAILLÉS ET RETRAITÉES DU PERSONNEL COMMUNAL



Le samedi 1^{er} décembre, la municipalité a mis à l'honneur les agents communaux à l'occasion de la fête de Saint- Eloi.

Patrick Leduc, maire de Feignies, et les élus municipaux ont remis leur médaille d'honneur régionale, départementale et communale aux agents, en fonction de la durée des services accomplis.

Médaille d'argent (20 ans) : Franck Chambre et Mathilde Pirlot ;
Médaille de vermeil (30 ans) : André Watremez ;
Médaille d'or (35 ans) : Patrick Camberlin, Pascal Delgrange, Guy Duamelle et Eric Petitjean.

Nicole Heffinck et Patricia Mairesse sont parties à la retraite en 2018.

Les compteurs Linky vont remplacer votre compteur

Vous avez dû, ou allez recevoir, une note d'information du distributeur d'électricité Enedis annonçant cette opération à Feignies et précisant les conditions du remplacement. Ce sont les agents de la société Oti France, dûment habilitée par Enedis, qui effectueront au cours de ce trimestre le remplacement des compteurs. Une coupure momentanée de l'alimentation en électricité étant nécessaire, il est préférable d'être présent lors de l'intervention. Des brochures d'information sont à votre disposition à l'accueil de la mairie.

De nouveaux compteurs d'eau

Le nouveau contrat de fourniture d'eau passé par la Camvs est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2018. L'opérateur L'Eau d'ici (groupe Suez) a été retenu. L'entreprise Lorban, agréée par l'opérateur, pose actuellement les nouveaux compteurs intégrant la télérelève. A Feignies le déploiement a déjà débuté dans les rues Kamette, de Keyworth, les immeubles du centre-ville, la rue Guynemer ainsi que les immeubles des « Aviateurs ». Les travaux de remplacement devront être achevés fin février 2019. Les courriers d'information préalable ainsi que les avis de passage à destination des usagers sont en cours de distribution par l'opérateur.

VILLAGE DE NOËL : SUCCÈS POUR LA PARADE, LA PATINOIRE ET LE FEU D'ARTIFICE

La deuxième édition des festivités de Noël
a trouvé son public. Une formule gagnante.

5 875 €
RÉCOLTÉS
POUR LE
TÉLÉTHON



MÉRCI à tous
les bénévoles qui font
vivre le Téléthon,
ainsi qu'aux donateurs



LA HARPE VOYAGE À TRAVERS TOUTES LES MUSIQUES



Musique irlandaise au programme le 9 mars

Né à Feignies, le festival Harpe en Avesnois fêtera ses 25 ans cette année, du 26 février au 10 mars.

Le répertoire de la harpe ne se limite pas au classique. Elle peut voyager à travers tous les styles de musique : jazz, musiques électroniques, pop, musique du monde, musique de chambre... Elle s'adresse aussi aux plus jeunes, via le partenariat avec les Jeunesses musicales de France (voir en page 11).

Le festival Harpe en Avesnois bénéficie d'une renommée internationale, en particulier grâce à sa master-class assurée par les plus grands noms de la harpe, à l'image cette année de Nancy Allen, harpiste solo du New York Philharmonic Orchestra, qui enseigne à la prestigieuse Juilliard School.

Cette année, l'Espace Gérard Philipe de Feignies accueillera trois concerts et la masterclass du 7 au 10 mars.

Le jeudi 7 mars, musiques du monde au programme avec « Au creux de l'oreille », un conte musical avec Jean-Jacques Fdida, conteur-philosophe et Khadidja El Affrit, chanteuse et musicienne tunisienne qui s'accompagne à la harpe sur table du Moyen-Orient.

Le 8 mars, Nancy Allen, l'invitée d'honneur du festival, proposera un récital classique. Le public pourra également assister gratuitement et librement à sa master-class les 9 et 10 mars, toute la journée, à l'Espace Gérard Philipe.

Le 9 mars, le festival s'achèvera dans une ambiance celtique avec Maire Ni Chathasaigh & Chris Newman's, un duo de référence dans le domaine de la musique traditionnelle irlandaise. Leur spectacle mêle musique celtique, jazz, bluegrass et baroque. A découvrir !

Réservations au service culturel, en mairie de Feignies

Tél. 03 27 68 39 02

www.harpeenavesnois.com

Tous les spectacles ont lieu à 20h, à l'Espace Gérard Philipe.

Déploiement de la fibre optique : où en est-on ?

A Feignies, l'étape 1, l'installation du nœud de raccordement optique est terminée, ainsi que la deuxième étape, l'installation des points de mutualisation (PM).

La troisième étape, la création du réseau de desserte, est en cours. Elle consiste à amener la fibre optique du point de mutualisation jusqu'à la limite de l'habitation.

Attention, une fois le réseau de desserte réalisé, il vous faudra patienter encore un peu... En effet, la date de fin de déploiement ne signifie pas que vous serez immédiatement éligible à la fibre optique. Le réseau ne sera commercialisable qu'après une période de 3 mois, imposée par l'Arcep.

Vous pourrez alors choisir votre fournisseur d'accès internet (FAI) qui construira le dernier tronçon de la fin du réseau de desserte jusqu'à votre logement.

Carte actualisée sur le site de l'Agglo : www.agglo-maubeugevaldesambre.fr



Participation citoyenne : une réunion d'information ouverte à tous le 1^{er} mars à 18h en mairie

Le dispositif de prévention « participation citoyenne » consiste à encourager les habitants à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la Police nationale.

Mme la Commissaire divisionnaire de Maubeuge sera présente, ainsi que M. Leduc, maire de Feignies, et M. Durigneux, adjoint à la sécurité.

Venez nombreux découvrir ce dispositif et, pourquoi pas, devenir référent !



La propreté du cadre de vie est l'une des premières préoccupations qui transparaît lors des rencontres et contacts au quotidien entre les élus et les citoyens.

Vivre dans un environnement propre apparaît comme un souhait largement partagé. Et pourtant, c'est un challenge permanent pour les agents municipaux.

PROPRETÉ DU CADRE DE VIE : UN CHALLENGE PERMANENT

Chacun voudrait vivre dans un environnement propre et agréable. C'est un souhait qui paraît largement partagé.

Et pourtant, chaque semaine, les agents du service municipal de propreté urbaine remplissent 50 à 75 sacs poubelles de déchets divers pour nettoyer les espaces publics de la commune !

Consciente de l'importance de cette problématique pour les habitants, l'équipe municipale s'en est préoccupée dès son élection fin 2016. L'analyse des besoins a conduit à la création, fin 2017, d'un service municipal de propreté urbaine à part entière.

Ce service est composé de 10 agents : 5 agents titulaires de la fonction publique territoriale et 5 agents du chantier d'insertion du fort de Leveau.

Nettoyer les espaces publics communaux, au quotidien

Leur principale mission est de nettoyer les espaces publics communaux : balayage, lavage, vidage des 110 poubelles de propreté, désherbage des caniveaux, ramassage des feuilles mortes, effacement des graffitis. Ils assurent également un service de renfort pour le salage et le déneigement de l'ensemble de la ville.

Le service prend également en charge tout le travail de manutention lors des événements organisés par les différents services municipaux, ainsi que les fêtes et réunions associatives.

Lors de l'installation des grandes manifestations municipales (repas des aînés, foire du terroir, Nos quartiers d'été, marché de Noël et Téléthon...), le service propreté urbaine travaille en collaboration avec les autres agents du centre technique municipal.

Il assure également l'entretien et la maintenance de premier niveau des espaces et bâtiments du Complexe sportif Didier Eloy et de la Halle des sports Jules Ladoumègue : sanitaires, portes,

les tontes de la pelouse du stade Léo Lagrange, le traçage des terrains, l'entretien du matériel sportif et des terrains de tennis extérieurs. Ce travail s'effectue en régie municipale, en lien permanent avec le service bâtiment pour des réparations de niveau plus important et le service des espaces verts pour l'entretien extérieur des sites.

Le service de propreté urbaine est également chargé de l'entretien au quotidien du cimetière. Toute l'équipe se mobilise pour que cet espace de recueillement soit dans un état irréprochable, toute l'année. Elle ramasse les déchets et effectue le désherbage des allées. L'utilisation de traitements herbicides n'est pour l'instant pas interdite dans l'espace du cimetière. Toutefois, la municipalité a choisi de réduire le recours aux pesticides à un seul traitement annuel depuis 2017, alors qu'il y en avait trois

jusqu'en 2016. Cela se traduit par une intervention manuelle du service de propreté. Une stratégie « durable », récemment saluée par le jury des Villes et villages fleuris, car moins nocive pour la santé et la biodiversité. Cependant, elle demande plus de temps de travail et une attention permanente des agents sur le terrain pour lutter contre les herbes indésirables.

Au cimetière, le désherbage manuel permet de limiter l'usage des pesticides

L'entretien du cimetière est bien entendu réalisé en synergie avec le service municipal des espaces verts, qui tond les pelouses toutes les quinze jours, et qui taille les haies et débrousaille deux fois par an.

La commune dépense en moyenne 175 000 € par an pour la propreté urbaine.

Equipements et matériels

L'équipe de propreté urbaine dispose de :

- Une balayeuse pour le désherbage et le nettoyage des caniveaux, de la route et des trottoirs ;
- Un aspirateur urbain (glutton) ;
- 3 camions dont le camion benne du Centre technique municipal ;
- matériel de base comme les pinces pour déchets, pelles, rateaux à feuilles, tridents, balais... ;
- matériel thermique et électrique : 2 brûleurs thermiques pour éliminer les herbes indésirables, souffleurs, débroussailleuses, rotofil, cultivions, taille-haies
- 4 poubelles à pousser sur roulettes pour l'entretien et le ramassage des déchets ;
- 2 machines à tracer les terrains de sport



La place du général de Gaulle est entièrement nettoyée chaque jeudi, après le



Une partie de l'équipe de propreté urbaine en renfort lors de l'installation du marché de Noël et de la patinoire

UNE INTERVENTION RÉGULIÈRE DANS TOUS LES QUARTIERS

L'organisation des missions du service propreté de la ville permet de ne laisser de côté aucun quartier de la commune.

Tous les matins, du lundi au samedi, les points stratégiques bénéficient d'un ramassage des déchets.

Comment ont été définis ces points stratégiques ? Amaury Denquin, responsable du service propreté urbaine, explique qu'ont été retenus « *les lieux qui présentent un taux de fréquentation*

élevé par les habitants, les lieux prioritaires d'accès aux services publics, et les espaces permettant d'accéder aux commerces de la ville. »

C'est pourquoi la place du général de Gaulle, le parvis de la mairie, la place du 8 mai 1945, la Poste, le parc de l'Entité de Bernisart ainsi que la rue Jean Jaurès et la rue Derkenne sont nettoyés chaque jour.

Le service propreté nettoie une fois par semaine les cours de récréation et les abords des sept écoles maternelles et primaires.

Le passage de la balayeuse est planifié selon quatre secteurs afin de maintenir un traitement équitable de tous les quartiers. Ce passage régulier permet aussi de repérer et donc limiter la durée des dépôts sauvages, en intervenant au plus vite.

Enfin, chaque jeudi dès 13h, la place du général de Gaulle est nettoyée après la fin du marché hebdomadaire.

Une équipe permanente de 10 agents

L'équipe propreté urbaine est composée de 5 agents titulaires et de 5 agents du chantier d'insertion du fort de leveau.

90 km

C'est la longueur totale de la voirie à entretenir sur le territoire communal

70 tonnes par an de dépôts sauvages

C'est la quantité moyenne d'objets et déchets issus de dépôts sauvages collectés par les agents municipaux.

Pour la commune, cela représente un coût supplémentaire annuel de

50 000 €



Fontaine de fleurs
derrière l'église Saint Martin

FEIGNIES CONSERVE SES TROIS FLEURS AU CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

C'est officiel depuis la remise des prix, le 26 novembre : notre commune conserve sa troisième fleur au concours des villes et villages fleuris !

Une grande satisfaction pour Patrick Leduc, maire de Feignies, et son équipe, et une récompense pour les agents du service des espaces verts et tous les agents des services municipaux impliqués dans la démarche de labellisation.

La notion de cadre de vie dépasse la simple propreté des espaces publics. Cependant, la propreté est capitale dans l'obtention du label Ville fleurie, qui s'appuie sur le respect de trois valeurs principales : la bonne

qualité de l'accueil, le respect de l'environnement et la création de lien social.

L'obtention du label ville fleurie contribue à la qualité du cadre de vie et de l'environnement, d'abord au profit des habitants. Elle fait de la région Hauts-de-France une terre accueillante et fleurie pour les visiteurs et les touristes.

Sur 3 800 communes, la région Hauts-de-France n'en compte que 329 labellisées de une à quatre fleurs au concours des « Villes ou Villages Fleuris ».

Seules 86 communes sont labellisées « trois fleurs » dans les Hauts-de-France, et uniquement 29 dans le département du Nord.

Quatre bons gestes

Je ne jette pas mes déchets dans la rue ou les espaces verts, mais je les dépose dans l'une des 110 poubelles de rue qui accueillent mes chewing-gums, emballages, canettes de soda, prospectus, papiers...

Pour mes mégots de cigarette, j'utilise les cendriers de ville ou un cendrier de poche. Sinon, j'éteins ma cigarette et je la jette dans la poubelle la plus proche.

Encombrants : je ne les dépose pas sur les trottoirs avant la veille de la collecte. Je dépose mes objets à la ressourcerie ou dans les déchetteries intercommunales quand je peux les transporter.

Les déjections de mon chien n'ont rien à faire sur la voie publique ou dans les parcs et les espaces verts. Je les ramasse dans un sac et je les dépose dans la poubelle la plus proche.



DANY PETIT

Musique pour
tous les enfants
et jeunes !

Depuis plus de 70 ans,
les **Jeunesses musicales
de France** œuvrent pour l'accès
de tous les enfants et jeunes
à toutes les musiques.
Avec une attention particulière
pour ceux des territoires
en difficultés.

Notre commune a la chance
de compter parmi ses habitants
le correspondant des Jeunesses
musicales pour le Val de Sambre.

La musique construit
l'individu. De nombreuses
études scientifiques le
prouvent.

L'art, le plaisir et l'émotion ne sont
pas de simples suppléments d'âme :
que ce soit en pratique instrumen-
tale, concert ou écoute individuelle,
la musique constitue un apport
fondamental à l'épanouissement et
au développement psychique et
physique de l'enfant.

Les Jeunesses musicales de France
permettent, chaque année, à plus
de 400 000 jeunes, de découvrir en
concert toutes les musiques : du
baroque aux musiques actuelles, des
musiques du monde au contempo-
rain. Reconnue d'utilité publique,
l'association des JMF est agréée par
l'Éducation nationale et développe
avec elle des actions pour les élèves
de la maternelle au lycée. Chaque
spectacle fait l'objet d'un accompa-
gnement au moyen d'un livret péda-

gogique qui offre aux enseignants de
nombreuses pistes de préparation et
d'exploitation.

A Feignies, l'école municipale de mu-
sique, l'atelier du projet Démon et la
programmation de l'Espace Gérard
Philippe constituent déjà une offre
riche et variée.

Pour la compléter, Dany Petit a fait
renaître dans notre ville la délégation
autrefois créée par Georges
Cantinau. Grâce au partenariat avec
la Ville de Feignies et Feignies loisirs
animations culture (Flac), il propose
un spectacle par an à l'Espace
Gérard Philippe, à destination des
scolaires ou tout public.

Ancien trompettiste professionnel de
la Musique principale des troupes de
marine, aujourd'hui professeur dans
un collège à Hautmont, Dany Petit
exerce bénévolement ses activités,
comme les 1 200 correspondants de
l'association des JMF.

Dans le Val de Sambre, une des diffi-
cultés auxquelles il est confronté
est l'étendue du territoire : le trans-
port d'élèves en bus jusqu'aux salles
de spectacle se révèle assez coû-
teux. Cependant, en plus de
ses partenariats avec Feignies et
Hautmont, il espère en nouer de
nouveaux avec Jeumont et Louvroil.

Dany Petit vous donne rendez-vous
le 7 mars à 20h à l'Espace G. Philippe,
pour découvrir « Au creux de
l'oreille », un conte musical proposé
dans le cadre du 25^e Festival Harpe
en Avesnois, avec Jean-Jacques
Fdida, conteur-philosophe et
Khadidja El Affrit, chanteuse et
musicienne tunisienne qui s'accom-
pagne à la harpe sur table du Moyen-
Orient. L'après-midi, le spectacle
scolaire affiche complet.

Contact :
Dany Petit : petit59750@orange.fr
Site des JM France : www.jmfrance.org

Pour le groupe
Liste de rassemblement
Feignies... de tout cœur !

Eric LAVALLÉE

Après avoir déclaré dans la presse locale en décembre 2016 qu'à Feignies il y avait "trop de cons au mètre carré", voici que maintenant le Dr Lemaitre dénonce « une pauvreté des Finésiens supérieure à la moyenne. »

Quelle attitude MEPRISANTE et INDIGNE envers les Finésiens ! Peut-être peut-il se le permettre, lui qui, s'il estime intéressant de travailler à Feignies, préfère résider à La Longueville.

Quelle attitude IRRESPONSABLE, lui qui, lors du dernier conseil municipal, a voté contre le dispositif de réussite éducative, bénéficiant aux plus fragiles et financé à 70% par l'Etat

En dépit des contraintes budgétaires qui nous sont imposées, nous avons, dans la grande majorité des cas, pu satisfaire les demandes de subventions déposées par les associations finésiennes. Nous n'avons pas diminué le montant nécessaire au CCAS pour venir en aide aux Finésiens en grande difficulté. Nous œuvrons tous les jours pour le bien vivre et le mieux vivre ensemble.

Il dénonce les projets culturels de l'Agglo et vote contre ceux-ci alors qu'il les défendait lorsqu'il était vice-président de l'Agglo de 2014 à 2016.

Chacun sait que l'ouverture à la culture des populations fragiles est une aide réelle à l'insertion sociétale, l'émancipation de chacun.

Il n'entre pas dans les compétences d'un maire et de son équipe de se substituer au travail de l'Education Nationale, encore moins de veiller à ce que chaque enfant de la commune soit au lit à 21h pour être en forme à l'école le lendemain !

Nous avons vraiment d'autres préoccupations que de "choisir la couleur du plafond de la salle de bains".

Droits dans nos convictions et soucieux de nos attributions électives, nous sommes fiers du travail déjà réalisé en si peu de temps, des projets utiles qui commencent à voir le jour : la réouverture après travaux, du restaurant scolaire, l'avancée du projet "salle modulaire", l'ascenseur de la Mairie, les travaux obligatoires d'accessibilité, la joie de nos aînés de recevoir leur colis de fin d'année maintenu, alors que de plus en plus de communes réfléchissent à sa suppression.

Bien sûr, il est facile pour notre bon docteur de se réattribuer les projets lorsqu'ils sont bons, mais rappelez-vous que ces projets avaient été initiés avant 2014 et qu'ils ont pris du retard à cause de la précédente équipe municipale.

Oui, nous œuvrons au quotidien pour le bien-être de tous nos administrés, honorer vos souhaits est notre préoccupation, même si cela prend parfois du temps.

En ce début d'année, malgré un contexte morose, toute l'équipe municipale vous présente ses meilleurs souhaits de bonne et heureuse année 2019.

Pour le groupe
Croire en Feignies
Notre projet commun

Jean-François LEMAÎTRE

Chères Finésiennes, chers Finésiens,

En ce début 2019, mon équipe et moi-même, vous présentons nos meilleurs vœux :

Vœux de santé, indispensable à notre qualité de vie. Une pensée à ceux qui, malheureusement, sont diminués par la maladie.

Nous espérons que 2019 soit une année d'enrichissement personnel, familial et professionnel pour tous.

2018 a vu les gilets jaunes manifester une grande souffrance et une rupture entre la classe politique et le citoyen.

Des revendications justifiées sont émises.

L'éparpillement du mouvement étouffe les demandes initiales : taxes, impôts, retraite, santé.

Ce mouvement veut que le citoyen soit plus proche des décisions. N'oublions pas que le citoyen a des droits et des devoirs.

L'écologie a été un prétexte à l'augmentation de l'essence mais l'écologie commence par le tri sélectif, la propreté de la rue, le bruit...

Nous ne devons pas oublier que, si l'amélioration de notre cadre de vie est justifiée, nous avons un contrat moral envers nos enfants.

Nous devons leur tracer la route.

Pour cela, le couple parents enseignants doit s'unir pour bâtir une éducation intégrant les valeurs de la République.

La collectivité doit tout faire pour aider l'enfant à acquérir une bonne expression, la lecture, l'écriture et le calcul : la base d'un citoyen éclairé capable d'exercer son libre arbitre et d'acquérir des compétences professionnelles.

Notre région s'appauvrit, l'agglo devrait affronter les réalités du terrain :

une population précarisée, l'absence de création d'emplois, un personnel médical vieillissant, un niveau éducatif en baisse.

Un jeune sur 3, de 18 à 30 ans n'a pas de formation ou d'emploi.

L'agglo envisage un stade couvert, une piscine et une patinoire, un pôle musique, je doute que cela crée de l'emploi et que nos jeunes aient les moyens d'y aller...

J'espère que la municipalité actuelle avance dans les promesses faites dans l'intérêt de tous, FEIGNIES le mérite.

Un sujet me préoccupe : la rue principale et la place du 8 mai pour lesquelles il faut créer de la cohérence pour dynamiser un centre ville atone où le commerce vivote.



ÉTAT CIVIL

Nov. 2018 À JANVIER 2019

NAISSANCES*

Jules Denimal

* Les parents s'opposent la plupart du temps à la publication dans la presse des naissances enregistrées dans les centres hospitaliers et dans les cliniques. C'est pourquoi le nombre de naissances apparaissant dans notre journal est aussi réduit.

PACS

Mercédès Leclercq et Diogo Cabral,
Gwenaële Canesse et Clément Odez,
Tiffany Flament et Romain Simon

MARIAGES

Sébastien Flahaut et Séverine Leblanc,
Tarik Belhadi et Chaimaa Feraoune

DÉCÈS

Philippe Warin, Jean-Claude Durigneux,
Fatna Bekkouch ép. Bekkouch, Areski Nekkah,
Georges Bouvet, Michel Chauvency,
Alfréda Dirson ép. Bury, Charles Ilas,
Pierre Danhier, Jean-Michel Sens, Gilbert Bille,
Pascal Martlé

MAIRIE DE FEIGNIES • TÉL. 03 27 68 39 00



Horaires d'ouverture

• Hôtel de ville
Place Charles de Gaulle
Tél. 03 27 68 39 00

Administration générale - État civil
Élections - Service urbanisme

Travaux - Interventions techniques - Cadre de vie
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Le samedi de 9h à 11h30

• Pôle Education - Citoyenneté et Solidarités
au Centre Emile Colmant, rue Derkenne • Tél. 03 27 66 08 46
Centre communal d'action sociale
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
FERMÉ le samedi

Site internet : www.ville-feignies.fr

Sécurité sur le domaine public

24h sur 24 • Tél 03 27 68 53 40

SAMU tél. 15 • POLICE tél. 17 • POMPIERS tél. 18

CABINETS INFIRMIERS

Mme Ambroise A.	4, rue de Mairieux	06 82 90 77 22
M. Bloquet F.	28, rue de la République	03 27 68 13 94
Mme Caty M.-C.	11, rue Wallonne	03 27 68 22 31
M. Docquier G.	106, rue R.Salengro	06 17 22 06 64
Mme Guégan A.	16, rue L. Parée	06 26 38 93 94
M. Legrand C.	7, place du 8 mai 1945	06 64 43 00 78
M. Marchand J.	16, rue L. Parée	06 22 41 40 62
Mme Mascout C.	7, place du 8 mai 1945	03 27 68 29 87
Mme Poivre J.	28, rue de la République	03 27 68 13 94
Mme Pruvost-Sioncke C.	8, rue Ardaux	07 61 41 92 90
M. Sioncke F.	8, rue Ardaux	06 86 41 36 00



PHARMACIE DE GARDE

Le service de garde est assuré de 19h à 8h30 sur appel téléphonique préalable à ServiGardes.

Veuillez composer le **0825 74 20 30** (0, 15 €/min) qui vous mettra en relation avec la pharmacie de garde. ou www.servigardes.fr



MÉDECIN GÉNÉRALISTE DE GARDE

Pendant les heures de fermeture habituelles des cabinets :

Médi'ligne 59
Tél. **03 20 33 20 33**

Attention, pour les urgences vitales, composez le 15 (Samu)

COLLECTE DES ENCOMBRANTS



Attention, déposez vos encombrants sur le trottoir UNIQUEMENT

la veille de la collecte

SECTEUR 1

Lundi 4 février 2019
Les mercredis 17 avril,
11 septembre et 18 décembre 2019

SECTEUR 2

Mardi 5 février 2019
Les jeudis 18 avril, 12 septembre
et 19 décembre 2019

Pour connaître votre secteur :

03 27 53 01 00

www.agglo-maubeugevaldesambre.fr

NOUVEAUX HORAIRES À LA MÉDIATHÈQUE

A compter du 11 février 2019, la médiathèque sera ouverte au public :

Mardi	14h à 18h
Mercredi	10h à 12h 13h à 18h
Vendredi	14h à 18h
Samedi	10h à 12h 13h à 16h

www.mediatheque-feignies.fr



TRAVAUX BRUYANTS

Les propriétaires ou locataires pourront tondre les pelouses et tailler les végétaux à la tronçonneuse en semaine de 8h à 20h, les samedis et dimanches de 10h à 12h et de 16h à 19h.
(Art. 16 du Règlement municipal de voirie)

Théâtre / Humour

Les filles de Simone

C'est (un peu) compliqué d'être l'origine du monde



Vendredi 1^{er} mars • 20h30

Espace Gérard Philipe • 11/8 €

Atelier Contes
Le livre papillon
Mercredi 6 février à 14h
Médiathèque

Conte d'Atef
avec Rémi Pietrzak
Vendredi 8 février à 18h
Médiathèque (pour les 2-5 ans)

Loto pour enfants organisé par
les Amis du quartier de la gare
Sam. 16 février à 13h • Jeux à 14h
Restaurant scolaire

Atelier lecture à voix haute
Mardi 19 février à 14h
Centre Emile Colmant

Tournoi de football en salle
Dimanche 24 février de 9h à 18h
Halle Ladoumègue et Complexe
sportif Didier Eloy

Réunion
de présentation du dispositif
de participation citoyenne
avec la Police nationale
Vendredi 1^{er} mars à 18h
Mairie - Ouvert à tous
Voir en page 6

Zumba fluo organisée
par Zumba fitness des Fagnes
Samedi 2 mars de 19h à 22h
Halle Ladoumègue
Inscriptions le mardi et le jeudi
de 19h30 à 20h30 - Halle Ladoumègue

L'Harmonie de Feignies
invite l'Orchestre de Douai
Dim 3 mars à 16h
Espace Gérard Philipe Voir en page 16

25^e Festival Harpe en Avesnois
Espace Gérard Philipe

« Au creux de l'oreille »
Jeudi 7 mars à 20h

Récital Nancy Allen
Vend. 8 mars à 20h

Maire Ni Chathasaigh
& Chris Newman's Duo
Samedi 9 mars à 20h

27^e Master-class
avec Nancy Allen
9 et 10 mars
toute la journée
Accès libre pour le public



Tournoi de volley organisé
par Détente Loisirs Multisports
Samedi 9 mars de 10h à 18h
Complexe sportif D. Eloy

Atelier Contes Le printemps
Mercredi 13 mars - 14h - Médiathèque

Concert avec le groupe Sandfil



Vendredi 15 mars à 18h30
Médiathèque

Semaine de la petite enfance
Du 18 au 24 mars
Atelier parents-enfants (0-6 ans)
Mercredi 20 mars de 9h à 12h
Centre E. Colmant
Entrée libre et gratuite - Atelier culinaire,
arts plastiques, land art/récup, théâtre,
présentation de la médiathèque et de la
crèche, café-débat sur l'audition.

Opération
Hauts-de-France propres
Samedi 23 mars - 14h - Départ salle
de réunion de l'église- Ouvert à tous

Théâtre patoisant
avec la troupe de Recquignies
organisé par Zumba fitness des Fagnes
Sam. 23 à 20h et Dim. 24 mars à 16h
Espace Gérard Philipe
Réservations au 09.81.18.94.78 après 16h30
à partir du 15 février 2019

**Finale départementale
de gymnastique**
organisée par La Fraternelle
Samedi 30 et Dimanche 31 mars
Complexe sportif D. Eloy

Tournoi du Club d'échecs
Samedi 30 mars
Halle Ladoumègue

Théâtre - Cie l'Éternel été
« Les Fourberies de Scapin »



Samedi 30 mars à 20h30
Espace Gérard Philipe

Loto organisé
par le Volley club
Samedi 6 avril à 14h
Restaurant scolaire

Parcours du Cœur
Dimanche 7 avril - 9h à 13h
Halle Ladoumègue

Festival de la chanson
organisé par
Un geste pour demain
Dimanche 7 avril à 15h
Espace Gérard Philipe

Réservations et renseignements

- Espace Gérard Philipe
Mairie de Feignies
Place Charles de Gaulle
03 27 68 39 02
billeterie.egp@gmail.com
egpfeignies.wixsite.com/feignies
- Médiathèque municipale
17, rue de Blaton - 03 27 68 17 03
www.mediathèque-feignies.fr

Musique

**Samedi
16 mars
20h30**
Espace G. Philipe
• 11/8 €

The Love Beatles

Dimanche
03
mars
2 0 1 9

Musique

L'Harmonie de Feignies invite
l'Orchestre de Douai

16h • Espace Gérard Philipe • 5 €

Réservations au 03 27 68 39 02

Au programme de ce concert collaboratif, une première partie de l'Harmonie municipale de Feignies, une interprétation en commun de la musique du film *La Liste de Schindler*, signée John Williams, avant que l'Orchestre de Douai nous interprète **Les Quatre Saisons**, œuvre la plus célèbre, et toujours plébiscitée, de **Vivaldi**.



Avec la participation des solistes
de l'Orchestre de Douai - Région Hauts-de-France
Direction et violon solo : Gautier Dooghe